

Loupy

L'ACTUALITÉ TRIMESTRIELLE DE LOUVIGNY



Qui fait quoi ?

L'entretien des espaces publics
et des bâtiments communaux

Pages 4 et 5



« Sobriété énergétique : tous concernés »

Comme vous le savez et l'avez constaté vous-même chez vous depuis plusieurs mois, le coût des énergies nous permettant de nous éclairer, de nous chauffer, de nous déplacer explose. Ne bénéficiant pas du bouclier énergétique tarifaire, certaines mairies vont voir leurs dépenses augmenter de 300 %. La Mairie de Louvigny déploie depuis quelques années des investissements pour réduire cette dépendance : extinction de l'éclairage public entre minuit et 6 h du matin, remplacement de candélabres dans les rues et de modes d'éclairage et de chauffage dans nos bâtiments, renforcement de l'isolation, remplacement de huisseries ou encore réfection de toitures, remplacement des véhicules thermiques par des véhicules électriques...

Cette année, de nombreuses collectivités territoriales ont décidé d'anticiper ces hausses en répercutant sur l'impôt foncier l'augmentation de l'énergie. L'équipe municipale de Louvigny tente un autre choix : continuer la modernisation et le remplacement de nos supports d'éclairage et de nos modes de chauffage et sensibiliser et mobiliser tous les acteurs du territoire

dont les associations, le personnel municipal, les entreprises pour relever ce défi. Cela passe par des gestes simples que vous faites probablement chez vous : allumer la lumière uniquement lorsque c'est nécessaire et le faire le plus tard possible par rapport à l'utilisation des locaux voire des terrains de pratiques sportives, éteindre la lumière lorsque vous êtes le dernier à quitter la pièce... Ces gestes simples n'affectent pas notre confort, bien au contraire : l'énergie que nous ne consommons pas donc que nous ne payons pas permet d'affecter les crédits sur de l'amélioration du quotidien voire des investissements.

Réduire sa consommation d'énergie est synonyme de réduction de la facture énergétique mais aussi et surtout de préservation de l'environnement. C'est important pour nous, pour nos enfants et nos petits-enfants.

Je sais pouvoir compter sur vous : collectivement et individuellement.

Votre Maire, Patrick Ledoux

Conseils municipaux

13 juin - Avis à donner sur la demande d'installation d'une unité de méthanisation à Val d'Arry - Le Tilleul ; autorisation à M. le maire de signer l'avenant à la convention technique de la SAFER, approbation de modification budgétaire année 2022 ; autorisation de ligne de trésorerie ; tarification du service périscolaire ; demande de subventions pour la renaturation des cours d'école et de la réalisation d'un complexe de sports de glisse

urbaine entre les communes de Louvigny et Bretteville-sur-Odon.

4 juillet - Présentation des projets du CMEJ après un an de mandat ; suppression, création de poste de contractuels, modification des horaires de la pause méridienne du déjeuner à l'école ; demande de subventions auprès de la CAF pour mobiliers et matériel destinés aux activités périscolaires ; subvention ASL tennis de table ; choix du mode de publicité des actes pris par la

collectivité ; participation aux groupements de commande proposée par Caen la Mer.

12 septembre - Adhésion de la commune de Colombelles au SDEC (Service Public de l'Énergie dans le Calvados) ; point sur la sobriété énergétique.

Prochains conseils municipaux

14 novembre, 12 décembre 2022 ;
6 février, 3 avril, 22 mai, 3 juillet 2023
19 h - Salle Joseph Decaëns - Mairie.

Agenda

Mardi 15 novembre : débat sur la gratuité des transports publics, 20h - Salle des fêtes.

Judi 17 novembre : Concert au Jazz-Club, 20h30 - Salle des fêtes.

Samedi 19 novembre : Bourse aux vêtements (tout âge) et puériculture, 9h-17h - Salle des fêtes.

Dimanche 20 novembre : Bourse aux jouets et puériculture 9h-17h - Salle des fêtes.

Mardi 22 novembre : film dans le cadre du « Festival Aliment'erre » 20h - Salle des fêtes.

Dimanche 27 novembre : Spectacle « À Chœur Battant » par des Loupiaciens, 14h et 17h - Salle des fêtes.

Mardi 29 novembre : débat sur les politiques publiques de soutien à l'usage de l'auto-partage, 20h - Salle des Fêtes.

Vendredi 2 décembre : Chorale Neuf de Chœur au profit du téléthon, 20h30 - Salle des fêtes.

Samedi 3 et dimanche 4 décembre : Collecte au centre commercial pour le Téléthon de 10h à 18h.

Samedi 10 décembre : Fête de la soupe dans le cadre du Marché de Noël.

Samedi 10 et dimanche 11 décembre : Marché de Noël.

Judi 15 décembre : Concert au Jazz Club, 20h30 - Salle des fêtes.

Dimanche 18 décembre : 15h : Déambulation du Père Noël dans les rues de Louvigny et 16h : spectacle « Dans le ventre de l'ours » à la salle des fêtes, avec goûter de Noël.

Mercredi 11 janvier : Vœux du maire, 18h - Salle des fêtes.

Dim. 22 janvier : Mini-concert « Sans mentir » par l'Orchestre de Caen - Salle des fêtes : 14h30 et 16h.

Samedi 28 janvier : Swing au bord de l'Orne.

Jusqu'au 31 décembre : exposition peintures de Agnès Duquesne - Mairie.

État-civil

Naissances*

DIARD LEAUSTIC Romy : 9/06/2022
LESCHAEVE Robin : 14/06/2022
GUENEGANT GROULT Ambre : 13/07/2022
ELIE CARREAU Rose : 19/08/2022

Décès

SOULARD Philippe : 1/07/2022
PINCHON Nicolas : 22/07/2022
DELAUNAY Aurélie : 9/08/2022

Décès EHPAD

MARIE Thérèse : 21/07/22
GONTIER Janine : 27/07/22
BLANCHE Jackie : 6/08/22
BURNEL Raymonde : 26/08/22
CHARPENTIER Simone : 29/08/22
LEGUELINEL Madeleine : 28/09/22

* Les parents ne souhaitant pas la publication des noms de leurs enfants, seuls seront indiqués leurs prénoms et dates de naissance.

Et aussi



- **Démarchages à domicile** : Les démarchages à domicile en vue d'obtenir des étrennes de fin d'année sont interdits pour les agents de Caen la Mer. Soyez vigilants. Si vous constatez de tels agissements, prévenez la mairie.
- **Décorations de Noël** : La commune engage une démarche d'économie d'énergie, aussi cette année, les décorations de Noël lumineuses ne seront mises en place que du 20/12/2022 au 21/1/2023.
- **Une boîte à idées** a été installée à l'entrée de la mairie : elle attend vos suggestions et propositions.
- **Habillons nos arbres** à l'hiver approche : le temps est venu de parer nos arbres de mille couleurs. Apportez vos ouvrages avant le 5 novembre à la mairie. Merci !

Horaires de l'accueil de la mairie et de l'agence postale : lundi de 10h à 12h30 et de 16h à 18h30 - Mardi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30 / Jeudi de 10h à 12h30 - Vendredi de 13h à 16h30 - Tél. : 02 31 75 10 61 • Inscrivez-vous à la **newsletter de la commune**, vous serez régulièrement informés sur www.ville-louvigny.fr • E-mail : mairie-louvigny@wanadoo.fr et Citykomi



Mme Guyon, Mme Beau, M. Platon, Mme Delaunay, Mme Arcil, Mme Thoilliez, Mme Guillin et Mme Tamic. Absentes : Mme Paraire et Mme Lecornu.

École élémentaire Du changement parmi l'équipe éducative

Pour cette rentrée, il y a du changement parmi l'équipe éducative suite au départ de quatre enseignantes, dont trois étaient à Louvigny depuis de nombreuses années, Mmes Fontaine, Gaubert et Lemasson ayant fait valoir leurs droits à la retraite.

Sur le pôle Pauline Kergomard, Mmes Delaunay et Lecornu ont toutes deux un double niveau : petite section /moyenne section, tandis que Mme Arcil a une classe de moyenne section. Cette année, les grandes sections sont toutes sur le pôle Hubert Reeves dans la classe de Mme Beau. Mme Paraire accueille les CP. Mme Thoilliez et M. Platon ont tous deux un CE1/CE2. Les CM1 sont avec Mme Tamic. Enfin, Mme Guyon, directrice de l'établissement, est l'enseignante des CM2.



Collège Stephen Hawking Visite de l'Hôtel Matignon

À l'occasion de la 39^e édition des journées européennes du Patrimoine, des élèves de 3^e du collège Hawking ont été conviés à visiter l'Hôtel Matignon le 16 septembre 2022.

Construit par l'architecte Jean Courtonne en 1722, cet immeuble est devenu la résidence officielle des chefs du gouvernement à partir de 1935. Les élèves ont découvert l'ensemble des pièces de cet hôtel particulier. Parmi les salles visitées, des pièces aussi emblématiques que riches d'histoire telles que la salle du conseil ou le bureau de la Madame la Première Ministre.

Ce fut un moment riche en émotions, chacun s'imaginant, dans ce cadre, les responsabilités liées à la fonction de chef du Gouvernement.

Cette visite, qui s'inscrit aussi dans le cadre des programmes de 3^e, a permis aux citoyens en herbe de découvrir un haut lieu de pouvoir, une approche concrète de la réalité de nos institutions républicaines.

Textes : Catherine Guillemant

CMEJ Journée de sensibilisation au Handicap

Sous l'impulsion de Cyann, membre du CMEJ, une Journée de sensibilisation au handicap a eu lieu samedi 1^{er} octobre (journée internationale pour les personnes âgées). Les jeunes conseillers ont préparé cette journée dans le but de changer le regard des habitants sur le handicap et de valoriser les associations de la commune avec la participation de la classe inclusive, de la maison d'accueil spécialisée Louise Guitaut, du SESSAD* de la Vallée de L'Odon et de l'UFOLEP**.

Au programme, plusieurs ateliers : langue des signes, jeux de société sur les dyspraxies, jeux en bois, utilisation d'un vélo triporteur et sport adapté (cécifoot) ainsi qu'un spectacle «des tartines et dé-confiture» de la compagnie L'oreille arrachée. Une belle journée sous le signe de la solidarité !

* Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile.

** Union française des œuvres laïques d'éducation physique.



Qui fait quoi ?

L'entretien des espaces publics et des bâtiments communaux

Quand nous sommes venus à la rencontre des habitants lors des visites de quartiers organisées par la municipalité, beaucoup ont exprimé leurs interrogations quant à l'entretien de la commune, aux problèmes de stationnement et de vitesse excessive des voitures, et nous ont alertés sur les incivilités.

Ce dossier vise à faire le point sur ces sujets.

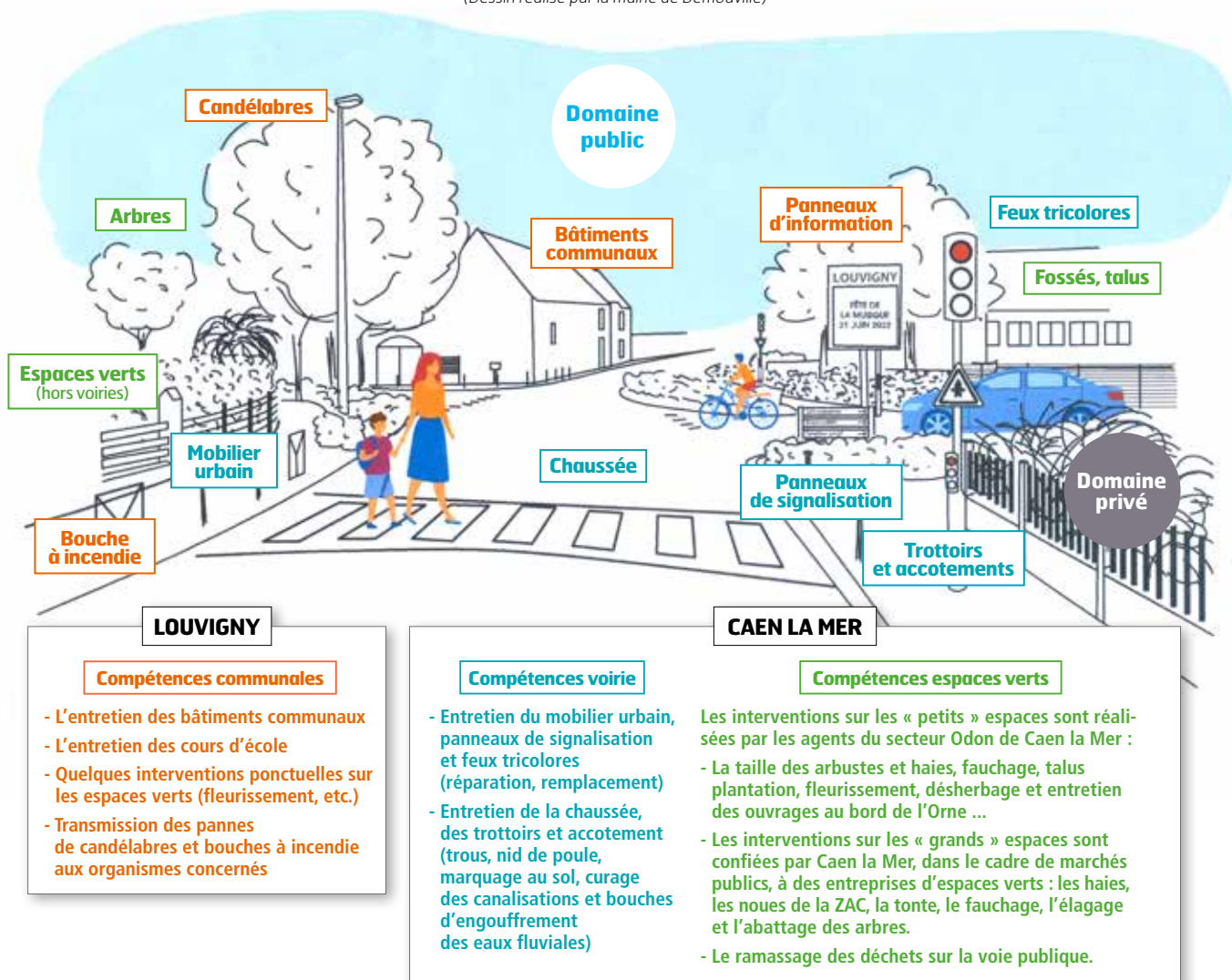
Depuis janvier 2017, les compétences techniques communales ont été scindées. Une partie d'entre elles a été transférée à l'intercommunalité de Caen la Mer. Louigny fait partie du secteur Odon qui regroupe 6 communes, ces dernières étant répar-

ties en deux groupes. C'est ainsi que Louigny partage agents et matériel avec Éterville et Bretteville-sur-Odon. Néanmoins, Louigny conserve 20 % de l'activité de ses anciens agents : Romain Jouvin et Emmanuel Fromont. Franck Levechen, quant à lui, est resté

agent communal à temps plein sur Louigny. Tous les mois, les responsables des communes du secteur Odon se réunissent afin de faire le point sur l'avancement des travaux engagés et font part de leurs nouvelles demandes d'interventions.

Des compétences partagées entre Caen la Mer et les communes

(Dessin réalisé par la mairie de Démouville)





Messieurs Romain Jouvin et Emmanuel Fromont

• **La gestion des stationnements** est effectuée conjointement par la mairie et des techniciens voirie de Caen la Mer. Les tracés sont réalisés par une entreprise spécialisée dans le cadre d'un marché contracté par la communauté urbaine. **La volonté de la mairie est de redonner les trottoirs aux piétons.**

• **Les aménagements**, bien que réalisés par Caen la Mer, **sur les voies départementales** (rue de Feniton et route Thury-Harcourt) nécessitent l'accord préalable de l'agence routière.

• **L'entretien des nouveaux aménagements paysagers** devant la mairie incombe à la commune et sera réalisé pour les 5 années à venir par l'entreprise Solveig qui les a mis en œuvre. Cette dernière s'occupera également de gérer l'éco-pâturage et du bien-être de nos amis moutons.

• **L'entretien du cimetière autour de l'église** et les corbeilles à déchets sont confiés à une entreprise adaptée multi-services **Handyjob**.



M. Philippe Dudouet



Les corbeilles de déchets gérées par Handyjob

• **Un partenariat avec L'AAJB** (Association des Amis de Jean Bosco) permet à la commune de réaliser certains travaux de sa compétence : réfection de bancs, réparation de murs...

A.-F. Assingue, P. Jouin, A. Tranchido

Et les incivilités ?

Je ne vous apprendrai rien si je vous disais que Louvigny a la réputation d'être une commune où il fait bon vivre et qui a su préserver son environnement. Les prix de l'immobilier en témoignent !

Mais vous ne serez pas plus surpris si je vous dis que les Loupiaciens et Loupiaciennes sont nettement plus réservés. « *Vous vous rendez-compte, la commune est sale, les trottoirs ne sont pas entretenus, les voitures se garent n'importe où. On dépense de sommes folles pour aménager un espace naturel devant la mairie et la voirie regorge de nids de poule. Et que fait le maire, je vous le demande ? Bon, j'en passe et des meilleures.* »

Alors oui, nous avons fait le choix d'axer notre action sur la préservation de l'environnement. Non, nous n'avons pas un budget extensible à volonté et oui, nous sommes dépendants de la communauté urbaine pour l'entretien de la voirie ; et oui encore, nous nous refusons à mettre un gendarme derrière chaque habitant.



Pourtant, il y a une place de parking libre en face...

Alors, assumons collectivement. La propreté est l'affaire de tous. Le savoir-vivre et la civilité également !

Est-il si difficile de ne pas se stationner sur les trottoirs, de ramasser ses déchets ou les crottes de son chien, d'enlever de temps à autre les mauvaises herbes devant son habitation ? De rentrer ses poubelles après le passage du service des ordures ménagères, de ralentir sa vitesse dans les rues de Louvigny ou de ne pas prendre le planitre et le bord de l'Orne comme une salle de concert à ciel ouvert pendant une partie des nuits d'été ? Vivre ensemble implique des obligations qui ne se délèguent pas. Le Maire assume bien évidemment ses responsabilités d' élu local au premier rang desquels figurent la sécurité, le bon



Un chien équilibriste !

ordre et la salubrité publique, mais cela n'exclut pas pour autant un petit effort collectif.

Que diable, nous sommes tous des adultes responsables et il suffirait de si peu de choses pour retrouver une qualité de vie conforme à ce que nous souhaitons. Chiche, on tente l'expérience ?

Jean-Luc Poisnel

Solidarité

Propriétaires d'un logement ou d'un local inoccupé, connaissez-vous le commodat ?

Aussi appelé « prêt à usage », le commodat est un dispositif fondé sur le Code civil qui permet à un propriétaire de prêter son bien gratuitement, pour une durée déterminée, de manière encadrée et sécurisée. Ceci pour répondre au besoin d'hébergement des migrants et des personnes en situation de grande précarité.

Comment ? Un contrat de « prêt à usage » est établi devant notaire entre un propriétaire et une association pour définir les engagements de chacun. Le propriétaire peut être un particulier, un bailleur social, une congrégation religieuse, un promoteur immobilier ou une collectivité territoriale.

Quelles garanties pour le propriétaire ? Les droits du propriétaire sont protégés par le contrat. L'association, qui est l'emprunteur est responsable des engagements concernant la durée, l'entretien et la restitution du lieu ainsi que le règlement des charges (chauffage, eau, électricité...).

Quelle durée ? Le prêt d'usage peut être établi pour une courte durée de seulement quelques mois.

Existe-t-il des exemples ? À Rennes, l'association « Un toit, c'est un droit » a contracté une quinzaine d'accords de commodat ces dernières années. Ces accords ont permis d'éviter des

squats, de donner un peu de répit à des personnes ou des familles à la rue, faute de place en hébergement d'urgence.

Dans le Calvados, des élus et des associations ont constitué le « Collectif Commodat-14 » qui recherche des logements temporaires, pouvant faire l'objet d'un accord de commodat.

Vous êtes intéressés ou vous souhaitez plus d'informations, contactez le CLAM (Collectif Loupiacien d'Aide aux Migrants) :
collectifloupiacienmigrants@gmail.com

Paule Ozenne : 0683104829

Martine Renault : 0678383509

Jumelage

Vous aimez l'Italie !

Sachez que notre jumelage avec Molvena (commune de Vénétie située à 90 km de Venise) vient de fêter son 20^e anniversaire, ce 27 août 2022.

C'est en 2001 que fut signée la charte du jumelage entre Louvigny et Molvena, sous l'impulsion de Philippe Duron, maire de l'époque et d'Éliane Deschamps, conseillère municipale et professeur d'italien. C'est en 2001 également que St-Germain-la-Blanche Herbe se jumelait avec Mason Vicentino, commune voisine de Molvena.

En 2008, Mason Vicentino et Molvena fusionnent et deviennent Colceresa. Les maires, Enrico Costa, Patrick Ledoux et Stéphane Le Helley, ont célébré le samedi 27 août ce 20^e anniversaire, l'occasion de renforcer le jumelage et de nouer une amitié entre Louvigny, St-Germain-la-Blanche-Herbe et Colceresa. Une délégation de 17 italiens a été reçue pour 4 jours dans des familles de Louvigny et de St-Germain-la-Blanche-Herbe.

Au programme : visite de Louvigny, de l'Abbaye d'Ardenne, de la ville de Caen,

des plages du Débarquement et du pays d'Auge. Les soirées conviviales ont renforcé les liens : Enrico Costa a promis que les 3 communes se retrouveront en 2023 à Colceresa pour réaffirmer ces liens étroits d'amitié.

Si vous souhaitez participer à ce jumelage ouvert à tous (adultes, jeunes, famille), envoyez un message sur : louvignyjumelage@gmail.com

A.-F. Assimingué,
présidente du comité de jumelage



Messieurs Eugenio Azzolin et Philippe Duron, anciens maires ayant signé la charte, présents lors du 20^e anniversaire du jumelage Louvigny-Colceresa.



Le groupe franco-italien au cimetière américain de Saint-Laurent-sur-Mer.

Musique

Vous aimez le jazz ! Vous voulez découvrir le jazz...

En 2003, il y a presque 20 ans naissait un jazz-club atypique : le Camion Jazz. Guillaume Marthouret, Xavier Doré et Fred Oddou musiciens du Camion Jazz installaient leur camion, grâce au soutien de la commune de Louvigny, près de la salle des sports Yannick Noah. Plus tard, le Camion Jazz se posa route de la rivière toujours à Louvigny. Durant 20 ans cette scène atypique a vu se produire des grands noms du jazz local, national et international. « *Mais l'outil est devenu vieillissant nécessitant beaucoup d'entretien et le camion était fait pour bouger et il ne bouge plus, donc cela n'avait plus de sens, et cela limitait l'accueil des musiciens et du public* » exprime Guillaume Mathouret.

La commune ne voulait pas perdre le Camion Jazz et le Camion Jazz non plus d'où cette initiative : aménager le coté « ancienne cantine » de la salle des fêtes en jazz-club. Cet espace permettra d'accueillir le double de spectateurs, entre 80 et 100 personnes. On y retrouvera des repères propres au Camion Jazz : musique acoustique et intimiste. Les concerts auront lieu le jeudi soir à 20h30. La salle des fêtes restera ainsi libre pour toutes autres activités dans la semaine et restera disponible à la location.



Les musiciens du jazz club avec Patrick Ledoux.

N'hésitez pas à venir découvrir et à apprécier ce jazz-club près de chez vous. Programmation et réservation : www.camionjazz.com et au 06 31 97 03 21.

A.-F. Assimungue

Culture

À C.h.œur Battant, dernière ligne droite !

Pause répétition.

En Septembre, c'était la rentrée avec nos derniers partenaires : les CP de l'école de Louvigny qui pratiquent la musique et la danse une fois par semaine, et s'apprentent à monter sur scène le 27 novembre. L'atelier, La Fabrique Territoires Partagés (AAJB - Association des Amis de Jean Bosco), a construit avec ardeur et talent les décors du spectacle ! Bravo à tous !

Le projet À C.h.œur Battant arrive à son terme en apothéose.

Après 10 mois de rencontres, de découvertes, d'initiations, de pique-niques, d'ateliers, de répétitions mais aussi de découpage et d'assemblage, le spectacle se met en place.

Sur scène, ils seront musiciens, danseurs, acteurs, chanteurs, marionnettistes, costumiers, décorateurs, guidés par Francesca Congiu, Véronique Leclerc, Éric Vignau et Anne-Marie Cretté. Ils préparent deux représentations d'une création unique au monde avec 60 participants animés d'une même envie : Faire ensemble un spectacle inattendu qui vous prendra à bras le c.h.œur !

La Billetterie est ouverte, pour le 27 novembre à 14h ou 17h, salle des Fêtes de Louvigny. Merci à la ville de Louvigny et à tous ceux qui nous apportent un soutien sans faille.

Anne-Marie Cretté,
présidente de la Fugue et Cie



Décors réalisés par l'AAJB.

Tarifs : 10€/ 5€, scolaires, chômeurs, étudiants / Gratuit pour les -de 10 ans.
Billetterie : helloasso.com
Infos : lafugue14@gmail.com
Tél. : 02 31 73 73 56

Gaspillage

Défi assiettes vides



Labellisée Territoire de commerce équitable depuis 2018, la municipalité a mis en place, avec le soutien du SYVEDAC* et du REGAL** des actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire, notamment au sein de la restauration scolaire. Deux types de gaspillage sont identifiés à la cantine : le reste assiette, d'une part, c'est-à-dire ce que chaque enfant laisse dans son assiette, et le surplus cuisine, d'autre part, qui correspond à ce qui a été préparé et livré à l'école mais non servi. Dans les deux cas les aliments non consommés sont jetés.

Pour mesurer l'ampleur de ce gaspillage, élus et agents de cantine, épaulés par Sybille Jardin, étudiante en développement durable et animatrice du projet Défi assiettes vides, ont procédé à la pesée des différents composants du repas pendant une semaine. Le poids de la nourriture livrée et le poids de la



Les restes de repas non servis.

nourriture restante, une fois le repas terminé, ont été comparés.

Entre novembre 2021 et juin 2022, trois actions de pesée ont été menées. Le résultat est éloquent : entre le premier et le troisième comptage, le nombre de baguettes jetées par an a été diminué de 1051 à 378 et le gaspillage calculé en nombre de repas a chuté de 13427 à 7400. Forte de ces constats, la municipalité a réduit de 10 % la commande de repas afin de réduire le surplus cuisine. Enfin, au moment du service, les agents sont attentifs à adapter les portions de nourriture selon les appétits. Afin que les enfants puissent tranquillement finir leurs assiettes, la pause déjeuner a été rallongée de 15 minutes depuis la rentrée. Les résultats des pesées ont été communiqués largement auprès des élèves et du personnel.

*SYVEDAC : Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise

** Réseaux de lutte contre le Gaspillage Alimentaire

Du pain bio et local à la cantine...

Depuis la rentrée, les enfants mangent un pain de qualité bio élaboré et cuit dans la nouvelle boulangerie, *Bulles de levain*, et dans la boulangerie située quartier du long cours, *Le Petit Fournil*.



... et un livret

Élaboration d'un livret d'information destiné aux parents dont les enfants mangent à la cantine. Ce livret présente le fonctionnement et l'organisation de la restauration scolaire du Syndicat intercommunal de gestion de la restauration scolaire d'Odon (le SIGRSO) dont dépend notre commune.

Agriculture bio

Tour de plaine chez Patrice Cheval, maraîcher de l'AMAP



Samedi 9 juillet, une quarantaine de Loupiaciens ont pu visiter la ferme de Patrice Cheval située à Cahagnes. Sous un soleil radieux, ils ont découvert les techniques de maraîchage, le matériel adapté à une petite exploitation, les serres et les champs. Ces échanges

avec Patrice Cheval ont permis de mieux comprendre son travail, ses choix, ses difficultés, et d'apprécier sa passion et son exigence de qualité. Sur une exploitation de 1,5 hectares en plein champ et 800 m² en serre tunnel, il fournit 55 paniers de légumes bio, chaque semaine.